

L'ANGOLA ELABORE UN PLAN D'URGENCE POUR LA PREVENTION DE LA MALADIE A VIRUS EBOLA

Luanda, 26 juillet 2022 - Selon l'évaluation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), si l'épidémie actuelle d'Ebola se propage au Congo Brazzaville et en Zambie, le risque de propagation est considéré comme élevé en Angola, compte tenu du fait que les principaux points d'entrée dans le pays se font par les frontières terrestres, les aéroports et les ports internationaux.

Dans le cadre de la stratégie "Une Seule Santé" et compte tenu de la situation actuelle de l'épidémie en RDC, le Ministère de la Santé, à travers la Direction Nationale de la Santé Publique, en collaboration avec d'autres départements ministériels, a vu la nécessité de mettre à jour le Plan de Contingence Multisectoriel, afin de réduire le risque d'introduction du virus Ebola et d'assurer une réponse adéquate.

Ainsi, du 30 mai au 3 juin de l'année en cours, une réunion s'est tenue à l'Institut national de recherche en santé (INIS) pour mettre à jour le plan d'urgence pour la prévention d'Ebola en Angola.



Certains participants pendant le travail en groupe

Guidée par le Dr. Lutumba Agostinho (Coordinateur du Programme d'Urgences Nationales du Ministère de la Santé et de la Composante 2 du Projet REDISSE IV), l'activité visait à adopter des mesures pour détecter, prévenir et arrêter rapidement la propagation de la maladie à virus Ebola (EVD) en Angola. Plus précisément, les objectifs définis étaient les suivants :

- La définition de la stratégie d'action du secteur de la santé par la réponse d'urgence de la santé publique ;
- La mise en œuvre d'une réponse coordonnée et standardisée pour améliorer la gestion de la situation ;
- L'activation du Centre des opérations d'urgence de santé publique pour la gestion coordonnée de la réponse ;
- L'adoption de mesures visant à réduire le risque de propagation du virus Ebola dans le pays.

L'activité avait une composante théorique et pratique caractérisée par des discussions consensuelles, dans lesquelles un total de 20 techniciens du Ministère de la Santé, respectivement de la Direction Nationale de la Santé Publique, de l'Institut National de Recherche en Santé, et de l'Inspection Générale Sanitaire et Pharmaceutique ; du Ministère de l'Intérieur (Direction de la Santé du Commandement Général de la Police Nationale et du Service National de la Protection Civile et des Pompiers) ; du Ministère de la Défense et des Vétérans (Direction des Services de Santé de la FAA) ; du Ministère de l'Agriculture (Institut des Services Vétérinaires) ; du Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Environnement (Agence Nationale des Déchets) ; de l'OMS ; des représentants du Secteur Privé ; et **du Projet REDISSE IV financé par la Banque Mondiale.**

Pendant les sessions plénières, les techniciens se sont produits par groupes de quatre dans un environnement de travail sain, dans lequel chacun a contribué avec une participation active.